



La Panthère

NUMÉRO

60

Mars
2023

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Le Mot du Président

Comme vous tous sans doute, j'attends le soleil et le début du printemps. Avec optimisme d'ailleurs car je sens que, petit à petit, les mentalités évoluent dans notre société. Les réflexions sur notre mode de vie progressent, lentement mais sûrement, et me font croire qu'on commence à « aller petit à petit moins vite droit dans le mur ». J'espère donc que 2023 nous apportera quelques bonnes nouvelles... Qui sait, la fin de la guerre en Ukraine ?

Ce numéro de « La Panthère » annonce également notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 20 avril au Club Prince Albert. J'espère que vous serez nombreux à y participer. Outre le plaisir de se retrouver, ce sera l'occasion de discuter de quelques sujets concernant l'avenir de notre ASBL. Ces différents sujets, déjà évoqués dans la dernière Panthère, sont repris dans l'ordre du jour afin de vous permettre d'y réfléchir avant notre rencontre.

Les candidatures pour faire partie du Conseil d'Administration de l'ASBL seront les bienvenues lors de notre AG.

Au nom du CA de notre ASBL, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, une heureuse année 2023.

Daniel Thirion

Dans ce numéro

- Assemblée générale ordinaire 2023
- Retrouvailles 2022
- Cotisation 2023
- In Memoriam

Assemblée générale ordinaire 2023 - Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'asbl 19 ACh se tiendra le jeudi 20 avril 2023 à 10 h 30 en la salle Madou B du Club Prince Albert (CPA), rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles.

Nous attirons votre attention sur le fait que le stationnement aux abords du CPA est très difficile, plus particulièrement en semaine. L'endroit est facilement accessible en transports en commun, (la gare de Bruxelles Central est située à un peu moins d'un kilomètre de l'endroit).

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité d'envoyer une procuration nominative ou vierge. Toutefois, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera organisée à l'issue de la réunion.

La participation aux frais est fixée à huit euros par personne à verser avant le 12 avril 2023 au compte BE69 001 37 095 7378 de l'asbl 19ACh à 1090 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans participer à la collation, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 12 avril 2023, le talon d'inscription ou la procuration (talons-réponse en page 3) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale, ou à l'adresse e-mail suivante : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2023:

- approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 21 avril 2022 (voir Panthère 58 de juin 2022) ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2022 ;
- Ramure (Maison de la Jeunesse d'Ixelles) : utilisation du budget 2022 et proposition(s) pour 2023 ;
- site Internet 19 ACh ;
- situation financière, bilan 2022 et exécution du budget 2022 ;
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2022 - décharge à l'organe d'administration ;
- points soulevés par 1/20^e des membres :
 - action de l'ASBL lors du décès d'un membre ou d'un membre de sa famille au 1^{er} degré ;
 - contacts avec les autres associations d'artilleurs francophones ;
 - contacts de l'ASBL avec les Associations Aie telles que l'EAC ou la Fraternelle ACh ;
 - adaptation éventuelle de la cotisation annuelle en fonction des décisions prises par l'AG.
- proposition(s) d'activité(s) pour 2023 ;
- propositions de budget 2023 et de cotisation pour 2024 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2023 en 2024 ;
- élections statutaires : deux postes d'administrateur sont à pourvoir. Les candidatures doivent nous parvenir avant le 12 avril 2023 (voir talon d'inscription en page 3) ;
- mise en place du nouvel organe d'administration, le cas échéant.

Il vous est rappelé que, conformément à nos statuts, seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 20 avril 2023 ont le droit de participer ou de se faire représenter à cette assemblée. Les membres adhérents en règle de cotisation à cette même date peuvent également prendre part à l'AG et à la collation, mais ne disposent pas du droit de vote.

Assemblée générale ordinaire du 20 avril 2023

Talon d'inscription

À transmettre avant le 12 avril 2023 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

- | | |
|---|---------------|
| – assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2023 | OUI - NON (*) |
| – participerai à la collation à l'issue de l'assemblée générale | OUI - NON (*) |
| – pose ma candidature comme administrateur de l'asbl | OUI - NON (*) |

Je certifie avoir réglé ma cotisation 2023 à l'asbl.

Fait à..... le

Signature

(*) Biffer la mention inutile

✂-----

Procuration

À transmettre avant le 12 avril 2023 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2023. Je certifie avoir réglé ma cotisation 2023 à l'asbl.

Fait à..... le

Signature

✂-----

Retrouvailles 2022

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que 46 convives – anciens du Régiment, épouses et invités - se sont retrouvés le 23 octobre 2022 dans les salons de l'hôtel les Trois Clés à Gembloux en vue de prendre part au traditionnel dîner de retrouvailles que nous organisons annuellement.

Le repas qui nous a été présenté sous la forme d'un buffet froid a été d'excellente facture et a été apprécié de tous.

Remerciements à toutes celles et ceux qui ont rehaussé cette journée de leur présence.



Le montant de la cotisation 2023 est fixé à six euros, à verser au compte
BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.
Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il est
demandé de le faire indiquer dans la rubrique « communication ».
Merci à tous !

Ne manquez pas de visiter notre site Internet à l'adresse www.anciens19ach.be



IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- de Monsieur le Capitaine-commandant e.r. **Amour Durieux**, survenu début octobre 2022
Au Régiment, le Commandant Durieux a commandé la batterie Alfa.
- du Premier maréchal des logis e.r. **Yves Caris**, le 17 novembre 2022
Ives Caris a été affecté à batterie Bravo, Il a quitté le 19 ACh dans le courant des années 80 et est retourné à la vie civile.
- du Brigadier-chef e.r. **Henri Surin**, survenu le 14 décembre 2022
Au 19 ACh, Henry Surin a occupé les fonctions de chauffeur SP M108 à la batterie Alfa et de chauffeur du char dépanneur au peloton maintenance (batterie Etat-major et Services).
- de Monsieur le Colonel honoraire e.r. **Evence Godfroid**, survenu le 17 janvier 2023.
Au Régiment, le Colonel Godfroid a occupé les fonctions d'officier S3 (opérations et entraînement) et d'officier de liaison principal.

La Panthère présente ses sincères condoléances aux familles et aux amis.